

## Trajectoire GDD : la DR aurait-elle des œillères ?

Flash SNU CET  
25/07/2017

### Trajectoire GDD : bilan du 1er palier

La DR est sereine : « on est conforme au premier palier à la baisse de charge attendue ». Le SNU constate que le transfert de la charge se fait sur les mails.net et le 3949 et que de surcroît **la DR continue d'ignorer une activité importante des conseillers GDD : la gestion des attentes.** Attentes produites en partie par les doublons et incohérences dus à la sous-traitance au façonnier.

Tout va bien Madame la Marquise, mais quand même ! ...appel à candidature pour venir en renfort GDD sur 6 sites du 44 pour 3 mois à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. L'objectif de la DR serait de proposer ensuite la pérennisation de ces postes. Bonne vieille méthode : déshabiller Pierre pour habiller Paul.

### Souvenez-vous...

Début 2017, lors de la présentation au CE de la trajectoire GDD, le SNU avait alerté la DR sur la tentation qu'auraient les ELD de planifier des **ex-bicompétents** sur l'activité GDD pendant les périodes de congé. Bingo !

Non seulement on a imposé à nos collègues d'arrêter (parfois brutalement) l'activité GDD, mais en plus on vient les chercher à la rescousse en plein été pour l'ARCI et le BODOS alors que certains n'ont plus exercé depuis 6 mois ! Pour le SNU c'est inadmissible !

### Harmonisation de l'offre de services cadres : tous (ou presque) en SUIVI !

L'agence cadre nantaise disparaît. Elle sera remplacée par des **portefeuilles SUIVI** exclusivement composés de DE cadres **dans une seule agence par département** :

44 : Nantes Malakoff (10 conseillers)	49 : Angers Balzac (4 conseillers)
53 : Laval Saint-Nicolas (1 conseiller)	72 : Le Mans Ouest (2 conseillers)
85 : La Roche-Sud (2 conseillers)	

Les cadres en modalité **GUIDÉ** ou **RENFORCÉ** seront affectés au portefeuille d'un conseiller référent cadre de **leur agence de proximité**.

Le SNU a obtenu que les conseillers de l'actuelle agence cadres soient **prioritaires** pour se positionner sur les portefeuilles cadres, que ce soit en SUIVI, en GUIDÉ ou en RENFORCÉ. Ensuite, pour les postes restés vacants, 2 possibilités :

- pour les postes en **SUIVI** : les agents intéressés se positionneront via la **BDE**
- pour les postes en **GUIDÉ** et **RENFORCÉ** : ils répondront à l'**appel à volontariat** dans les agences de proximité.

Le SNU note positivement que l'offre de services cadres s'harmonise sur les territoires en n'étant plus uniquement centralisée sur Nantes, mais s'inquiète qu'à terme la DR vise 60% de cadres en modalité SUIVI alors qu'il n'y en a actuellement que 43% en PDL. Le SNU s'interroge à nouveau sur l'utilité du diagnostic si avant même l'ESI on induit déjà une modalité de suivi !

Par ailleurs, le SNU déplore le risque de va-et-vient des DE cadres entre portefeuilles (et donc entre agences) à chaque changement de projet ou de souhait de formation.

L'agence spectacle se transforme **en équipe spectacle**, rattachée à l'APE de Saint-Herblain.

[www.snupdlfsu.fr](http://www.snupdlfsu.fr) Informez-vous !

Le syndicat qui a du mordant !

